

Boussac. Les lagunes à l'heure de la vidange



Lorsque le premier schéma d'assainissement fut créé il y a une trentaine d'années, la première opération programmée fut alors la création d'un lagunage en contrebas des Cayralets qui devait traiter les eaux usées du village de Boussac. Furent ensuite réalisés deux autres sites de traitements pour les villages de Membre (avec un procédé de lagunage également) et ensuite Baraque-de-Cussan-Courbenac (avec la méthode de roseaux filtrants), ces trois sites correspondant aux trois grosses concentrations d'habitat. Pour ce qui est du grand nombre des autres résidences plus ou moins morcelées, il faut s'en remettre à l'assainissement individuel. En ce qui concerne l'entretien récurrent, le mot ne s'invente pas, il consiste en une opération de curage programmée tous les 15 ans. Afin d'assurer ces travaux, c'est l'entreprise TP agri ouest Aveyron de La Capelle-Bleys qui est intervenue récemment sur le lagunage de Boussac. Après brassage des boues avec une pelle mécanique, une noria de tonneaux a alors procédé aux pompages pour aller répandre ces boues (près d'un millier de mètres cubes) sur des champs se trouvant en périphérie du village. La remise en service de cet assainissement se fera progressivement avec la réalimentation naturelle en eau. La route particulièrement escarpée qui conduit à ce lagunage nécessitait une réfection, et après avoir été fortement sollicitée par ces travaux, il sera programmé ultérieurement une réfection de cet accès.